



La Défense, le 19 juin 2015

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'état
Chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
246 boulevard St Germain

75007 PARIS

Objet : demande de rendez vous
Ref: VT/2015-45

Monsieur le Ministre,

Voies Navigables de France est un établissement public à caractère administratif, chargé de gérer la majeure partie du réseau des voies navigables de France et dont la tutelle de l'Etat est exercée par la DGITM du ministère de l'Écologie. La CFDT majoritaire dans cet établissement suite aux dernières élections professionnelles, souhaiterait vous rencontrer sur différents points qui sont d'une importance capitale pour les agents, le service et la collectivité.

Nous souhaiterions aborder lors de cette audience :

- le plafond d'emplois,
- l'impact du projet du canal Seine Nord Europe sur l'organisation du service et des emplois,
- les moyens de fonctionnement de l'établissement,
- la négociation annuelle obligatoire,
- le dispositif de l'intéressement,
- Le catégoriel,
- le moratoire sur les logements.

Concernant le moratoire sur les logements de service, nous demandons avec l'appui des autres organisations syndicales représentatives, le report de ce dernier au moins au 31 décembre 2016. En effet, le moratoire octroyé à l'origine devait laisser le temps de la concertation dans un délai raisonnable, vu la complexité et la sensibilité de ce dossier. A ce jour, la direction nous confirme son incapacité d'entamer les concertations faute d'éléments et du retard de France Domaine sur le sujet. Ces derniers devaient, en effet, procéder à l'estimation des biens et l'opération débute à peine. Ce retard doit être assumé par l'État en acceptant le report du moratoire d'un an, afin de permettre une analyse préalable sérieuse et le temps de négociation nécessaire. La CFDT-VNF est prête à ouvrir les négociations dans un calendrier normalisé suite à l'obtention de notre revendication préalable. Elle est également prête, le cas échéant, à se mobiliser si cette réforme se faisait à marche forcée.

Sur ce dernier point nous souhaitons votre intervention en vue de prolonger le moratoire en cours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

La secrétaire générale de l'UFETAM/CFDT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Thys', enclosed within a circular scribble.

Véronique Thys